



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

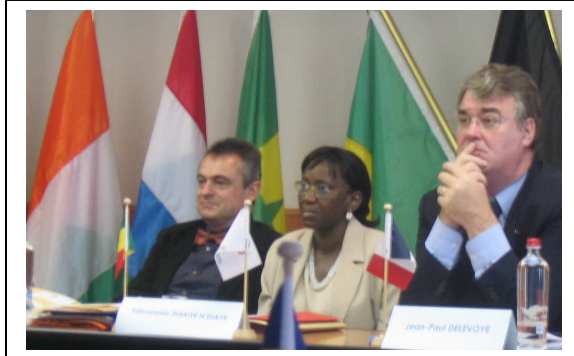
Lettre d'information n°3 janvier 2007

Cette Lettre d'information est la vôtre. Elle ne vaudra que par les informations que vous communiquerez et que vous souhaiterez partager. Nous comptons sur vous tous pour la faire vivre et pour renforcer, ainsi, la solidarité concrète qui doit nous unir.

L'AOMF vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2007 !!!

Nouvelle

Otakar Motejl, 74 ans, a été réélu par le Parlement tchèque Défenseur public des droits pour un nouveau mandat de six ans. Motejl, avocat de profession, a beaucoup plaidé en faveur des mouvements indépendants dans les procès politiques. Après avoir été juge et Président de la Cour Suprême de Prague, il est nommé Ministre de la Justice en 1998 ; il le restera jusqu'en 2000, date à laquelle il est élu Défenseur public des droits.



Conseil d'Administration de Namur

Le Conseil d'Administration de l'AOMF s'est réuni les 26, 27, 28 novembre à Namur, en Belgique, siège du Médiateur de la Région wallonne à l'invitation de M. Frédéric Bovesse.

M. Rafael Ribo, syndic de Greuges de Catalunya, invité du Conseil, a transmis un message de l'Institut International de l'Ombudsman dont il est le directeur de la Région Europe. L'IIO souhaite en effet développer et renforcer les échanges avec l'AOMF. M. Ribo a fait part de sa totale disponibilité pour être, au sein de cette association mondiale, le « porte-parole » des médiateurs francophones et, d'une manière générale, des médiateurs du monde latin.

Après la présentation des rapports d'activité de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier, différents points ont été abordés : le projet de réforme des statuts de l'Association, présentée par le Médiateur du Grand Duché du Luxembourg ; le projet de réforme des cotisations allant vers une plus grande équité entre les membres et visant à accroître le budget propre de l'Association. Ces propositions seront soumises à la validation de l'Assemblée Générale de l'AOMF au prochain Congrès en décembre prochain à Bamako.

Le Conseil d'administration a également approuvé l'adhésion de deux nouveaux membres : le Défenseur des enfants belge et l'Ombudsman de Bulgarie, qui seront présentés à la prochaine Assemblée Générale.

Alain Parmentier, Conseiller du Médiateur de la Région wallonne, et Christine Tendel, Conseiller de la Communication du Médiateur de la République Française, ont présenté au Conseil d'administration les logiciels de traitements des réclamations GREF et POSEÏDON utilisés dans leurs institutions respectives. Ces deux logiciels pourront être proposés à ceux qui le souhaiteraient dans le cadre d'une offre globale (matériels, logiciel, formation), dont le coût pourrait être facilement calculé selon les spécificités de chaque bureau grâce à un logiciel d'évaluation préparé par les services du Médiateur wallon. Les membres du Conseil ont également approuvé la présentation de la maquette d'un site Internet et intranet pour l'AOMF afin de favoriser un meilleur échange entre les bureaux et un accès au public.

Enfin, il a été abordé la préparation du Congrès de Bamako en décembre 2007. En vue de cet événement, une étude pourrait être engagée sur le thème « Médiateurs, acteurs de la bonne gouvernance ».

Réunion à l'AOMA

Mme Alifa Farouk, Médiateur administratif et présidente de l'AOMA a présidé à Hammamet l'ouverture des travaux de la deuxième session ordinaire de l'AOMA qui se sont déroulés entre le 23 et 26 novembre 2006, avec la participation de plusieurs médiateurs et ombudsmans d'Afrique du Sud, du Malawi, de l'Ile Maurice, du Gabon et de la Jamahiriya Arabe Libyenne.

Mme Alifa Farouk a donné un aperçu des principales activités de cette association durant la période écoulée, au cours de laquelle le médiateur administratif, en sa qualité de président de l'AOMA, s'est employé à mettre en place une stratégie globale de communication et d'information, visant à faire connaître cette association et ses objectifs auprès des instances onusiennes, internationales et régionales, ainsi qu'auprès de ses homologues médiateurs. Elle a fait part notamment de la signature d'un accord de coopération et d'échange d'expertises entre l'AOMA et l'Institut international de l'Ombudsman, en octobre 2006, dans la ville de Barcelone.

Un nouveau siège pour la Médiatrice du Mali.

Le nouveau siège du Médiateur de la République du Mali a ouvert ses portes le samedi 9 décembre 2006. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Président de la République, Son Excellence M. Amadou Toumani TOURE, en présence du Premier ministre, des membres du gouvernement. Etaient également présents les médiateurs de la Communauté Française de Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de la France, du Luxembourg, du Maroc, du Niger, du Sénégal, et de la Région Wallonne venus féliciter la Médiatrice du Mali, Mme Diakité Fatoumata N'Diaye, Présidente de l'AOMF. Le nouveau siège du Médiateur de la République compte 39 bureaux, répartis sur trois niveaux. Il faut ajouter à la réalisation du bâtiment, le financement de la mise en place du réseau informatique assuré par la coopération luxembourgeoise et soutenu par les médiateurs de la Région Wallonne et de la Communauté Française de Belgique. Tous les bureaux sont connectés à l'Internet, ce qui facilitera les relations avec les correspondants régionaux, les partenaires extérieurs mais également le réseau des médiateurs francophones. Le médiateur a acquis le logiciel dénommé GREF qui sera utilisé pour le traitement informatique des réclamations. Une séance de démonstration dudit logiciel a eu lieu la veille ainsi que le logiciel utilisé par la Médiature de la République française nommé Poséidon à l'ensemble des médiateurs présents.

Mme Diakité Fatoumata N'Diaye a, à cette occasion, remis son rapport annuel au Président de la République du Mali, qui a montré une attention particulière au travail effectué et a renouvelé son soutien ainsi que celui de son gouvernement à la Médiature, « un des acquis essentiels du Mali démocratique ». La médiatrice a expliqué que la nature des réclamations vont de la régulation de situations administratives, aux demandes de paiement des droits, en passant par les contestations décisions de justice, les litiges fonciers et domaniaux, les paiement de pensions, les marchés publics et les contrats.

Le lendemain, a eu lieu l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) auquel ont assisté les médiateurs francophones présents. Lancé le 10 décembre 1994 suite à la célébration de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948, l'EID est un lieu d'échange, un cadre de réflexion et d'action sur la situation des droits de l'Homme au Mali. L'EID a comme objectifs, la consolidation ainsi que le renforcement du processus démocratique et est un moyen efficace de règlements des conflits à l'amiable. C'est également un moyen de rapprocher le citoyen des autorités.



Secrétariat permanent de l'AOMF

7, rue Saint-Florentin – 75008 PARIS (France) Tél. : +33(0)1 55 35 23 45

Fax : +33(0)1 55 35 22 45

secretariat.aomf@mediateur-republique.fr